

COMMUNIQUÉ DE PRESSE**Berne, le 21 juillet 2026****Renforcer les perspectives économiques de la production laitière**

Agroscope a publié pour la première fois les calculs des coûts complets pour différents produits agricoles. Selon ces calculs, le salaire horaire moyen des exploitations laitières PER étudiées s'élevait à 13,37 francs en 2024.

Malgré une professionnalisation croissante, le salaire horaire des producteurs et productrices de lait reste insuffisant. Il est urgent que le marché du lait et la politique agricole leur garantissent un revenu décent, améliorent leur qualité de vie et reconnaissent leurs prestations professionnelles. Le salaire de référence en plaine s'élève à 42 francs par heure de travail. L'écart important avec celui de la production laitière est préoccupant. Compte tenu de la baisse du prix du lait observée depuis 2024 et de la hausse simultanée des coûts de production, la situation en matière de revenus devrait encore s'être aggravée.

Ces revenus sont clairement insuffisants et n'offrent pas de perspectives suffisantes à long terme aux exploitations laitières. PSL s'engage donc à améliorer la situation sur le marché ainsi que les conditions-cadres de la politique agricole. Les travaux actuellement menés au sein de la branche doivent contribuer à une meilleure harmonisation du volume de lait aux capacités de transformation et aux débouchés commerciaux. Il convient en outre de relever les défis liés à l'augmentation des importations, d'améliorer la sécurité de planification et de mettre en place des conditions contractuelles fiables. L'objectif doit être d'obtenir un prix du lait qui tient compte des prestations et des coûts des producteurs et productrices.

Les analyses d'Agroscope montrent en outre qu'environ 23 % des recettes réalisées sur le marché proviennent de la vente de bétail. Il est donc d'autant plus important de maintenir ces recettes à un niveau viable. Parallèlement, environ 21 % des recettes totales des exploitations étudiées proviennent des paiements directs. PSL attend des responsables politiques qu'ils mettent en place des conditions-cadres permettant à la production laitière suisse de retrouver de meilleures perspectives économiques. Les ressources financières allouées par la Confédération à l'agriculture doivent être utilisées à cette fin de manière ciblée. La protection douanière doit également être renforcée, en tenant compte de l'évolution des taux de change. Du point de vue de PSL, cela implique notamment une adaptation du supplément pour le lait transformé en fromage.

Les investissements dans les exploitations doivent être calculés avec prudence. Partout où cela est possible, des mesures de réduction des coûts doivent être mises en œuvre. Parallèlement, la Confédération, les détenteurs de labels et les autres acteurs sont appelés à fixer des exigences plus strictes uniquement dans les cas où une compensation supplémentaire correspondante est assurée par le marché ou par le biais de paiements directs.

Une production laitière économiquement viable est dans l'intérêt commun des producteurs et productrices, de la transformation, du commerce et du monde politique. PSL participe activement aux discussions en cours afin que les améliorations nécessaires puissent être mises en œuvre conjointement et efficacement.

Renseignements

Christa Brügger, responsable Communication, christa.bruegger@swissmilk.ch, 031 359 52 14

Thomas Reinhard, Projets et support, thomas.reinhard@swissmilk.ch, 031 359 51 11